

Compte rendu de séance

Séance du 5 Janvier 2021

L' an 2021 et le 5 Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,FOYER YVES DUTEIL sous la présidence de LION Sandrine Maire

Présents : Mme LION Sandrine, Mme TRICHET Louise, M. LAURENT Fabien, Mme CHEVREUX Carole, M. MONS Jean-Pierre, M. PONCHANT Michel, Mme HUAULT Sylvie, M. DEBROU Frédéric, Mme PERCHERON Martine, M. GALLE Benoit, Mme REBEILLEAU Maryline, Mme ALCIDE Marie-Jeanne, M. ALIX Denis, M. PICHOT Michel, Mme DESCAMPS Claire, M. CHARRIER Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DUVIC Patrick à Mme CHEVREUX Carole, Mme DELARUE Laure à Mme TRICHET Louise, Mme SAUDE Tatiana à M. CHARRIER Stéphane

Ont été nommés secrétaires : M. GALLE Benoit, Mme REBEILLEAU Maryline

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2020

1) Accueil des touristes

Le parking du Logis Bourbon, qui compte actuellement 150 places risque de disparaître pour reprendre la fonction de départ, c'est-à-dire monument historique remarquable.

L'augmentation des véhicules de touristes ne cesse de croître, l'afflux de touriste sera encore plus fort avec l'ouverture du musée d'art moderne.

Depuis plus de 10 ans, beaucoup d'études ont été menées pour trouver une solution.

Le ministère de la culture a mandaté le cabinet PAUME pour globaliser et analyser les études déjà faites, et de constituer une étude patrimoniale et paysagère pour l'accueil du public qui constitue un plan guide pour la suite du projet.

Un emplacement a été ciblé pour apporter à la commune environ 100 places de stationnement pour les véhicules légers. Il se situerait entre l'impasse de Beaulieu et l'impasse des moulins, avec une possibilité d'accès par la rocade.

L'accueil des camping-cars est également une problématique, le parking actuel n'est plus adapté.

Un parking pour être créer au niveau du terrain de la Cad'humeau où un parcours vélo y est déjà présent pour rejoindre le centre-bourg de Fontevraud l'Abbaye. Un aménagement pour les cars et une halte équestre ont également été pensés pour un accueil optimum des touristes.

Ainsi ce nouvel aménagement pour les cars amènerait à requalifier la place du 8 mai en une simple zone de desserte des cars et à en refaire un vrai mail. Pouvant accueillir environ 100 véhicules au lieu de 72 actuellement.

Un parking ponctuel a été également imaginé en complément pendant les périodes de festivités où les touristes viennent en masse.

Le coût de ce projet est d'environ 6 M€, un budget que la commune ne peut porter sans l'aide de l'état, la région et le département.

Monsieur Gallé confirme que c'est un beau projet dont la commune aurait besoin pour désengorger le centre-bourg des véhicules de touristes qui se garent où ils peuvent, mais vu la hauteur du coût qu'il ne faudrait pas mettre en second plan les projets utiles pour les fontevristes.

Madame le Maire confirme cette vision et c'est dans ce but qu'elle demande au conseil municipal de réfléchir à ce projet et de ne pas hésiter à lui transmettre leurs remarques. Mme le Maire précise que ce projet ne se construira pas en un jour. Une étude de faisabilité sera menée durant l'année. Le programme ne pourra s'envisager qu'en plusieurs phases, sur plusieurs années.

2) Point sur la recherche d'un cabinet de recrutement d'un médecin

Les recherches du cabinet de recrutement d'un médecin ont commencé il y a trois semaines suite au premier versement de l'acompte soit 5 400 €. Avec l'assurance de trouver un médecin avant la fin de l'année 2021.

Un entretien avec un médecin proche de la retraite qui pourrait venir en soutien au médecin permanent a eu lieu. Le contact sera repris lors de l'installation du nouveau médecin.